

## Importation de PSP illégale?

Soumis par robocop  
06-06-2005

Les avocats de Sony ont mis en demeure certains détaillants anglais qui proposaient des PSP à la vente. Chacun d'entre eux a reçu une lettre "Cease and Desist" qui leur intime l'ordre de stopper la vente des consoles. Sony déclare qu'il est illégal de vendre des consoles Playstation Portable importées du Japon ou des Etats-Unis. Un des dirigeants de ces sociétés incriminées déclare que même les membres de la direction de Sony ont acheté des PSP en import à travers son site et certains d'entre eux en utilisant des cartes de crédit de la société Sony.

En fait il s'agit tout simplement de conflits d'intérêts interne et Sony n'apprécie pas que ses propres employés s'approvisionnent sur le NET ni la politique de distribution qui leur échappe. Mais rappelons que s'il existe de tels circuits parallèles c'est en raison même du manque d'approvisionnement. Prenons l'exemple des développeurs comme Team 17, Citerion et Atari qui doivent s'approvisionner par un distributeur nommé ElectricBirdLand .La bataille va être chaude puisque celui-ci refuse de céder au chantage.Le nombre de personnes s'approvisionnant en import est tout de même faible par rapport aux détaillants traditionnels.

Pourquoi Sony fait-il ce remue-ménage? Pour moi il n'y a pas de loi la dessus.Alors...abus de pouvoir ou simplement trop de bureaucrates chez Sony? Tout de même espérons que cela n'aille pas trop loin. Heureusement rien de nouveau pour la France! Si certains revendeurs ont reçus de tels courrier qu'ils se fassent connaître...